



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Route cantonale 559 Le Mont-sur-Lausanne - Chalet-à-Gobet

Une rénovation exécutée plus vite que prévu pour la route du Golf

La conseillère d'Etat Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, inaugure ce jour, après une importante rénovation, la route entre le Mont-sur-Lausanne et le Chalet-à-Gobet, dite route du Golf. Grâce à une optimisation de l'organisation du chantier, cette route a été rouverte début septembre 2014 alors que le planning prévoyait une fin de chantier au printemps 2015. Une chaussée élargie et refaite à neuf, des bandes cyclables et des îlots pour les traversées piétonnes offrent désormais toutes les garanties de sécurité aux différents usagers de cet axe.

De plus en plus fréquentée aux heures de pointe, la route du Golf offre un parcours direct à travers les Bois du Jorat entre Le Mont-sur-Lausanne et la route de Berne (RC 601). Elle a été entièrement refaite sur un tronçon long de 3 km à travers la forêt, grâce à un crédit de 9'530'000 francs voté par le Grand Conseil le 19 mars 2013.

Sur ce parcours apprécié des cyclistes et des randonneurs, l'Etat a veillé à adapter la chaussée pour les mobilités douces. Il y a aménagé des bandes cyclables de 1,5 m. de largeur de part et d'autre de la chaussée et des îlots centraux pour les traversées piétonnes au droit des sentiers forestiers. En outre, des canalisations recueillant les eaux de surface de la route protègent les sources et captages proches, qui alimentent le réseau d'eau potable de Lausanne.

Une série de mesures de compensation écologiques réduisent l'impact de la route sur l'environnement : plantation de haies, systèmes d'effarouchement de la faune, restructuration de lisières, bassin d'amortissement, passages pour la petite faune, compensation intégrale des surfaces défrichées.

Grâce à la coopération appréciable des services communaux concernés de la Ville de Lausanne, des déviations de trafic ont permis de fermer la route pendant les étés 2013 et 2014 et de réaliser les travaux sur toute la largeur de la chaussée, en site propre. Ce mode opératoire a permis de raccourcir la durée du chantier, achevé en 14 mois

alors que la planification d'origine en prévoyait 22. Il a également été facteur d'économies de l'ordre de 150'000 francs par rapport au budget présenté.

En coordination avec cet important chantier, le revêtement du tronçon situé entre la sortie de la forêt et la route cantonale 501 au Mont-sur-Lausanne a été refait à neuf par le Canton et la Commune sur une longueur de 1,8 km. Une piste cyclable à la montée a également été créée à cette occasion.

Ces travaux s'inscrivent dans la politique d'investissement du Conseil d'Etat au service des déplacements multimodaux de la population et des flux économiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 octobre 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ; Pierre Bays, chef de la Division infrastructure routière, Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), 021 316 72 37 et Martin Schneider, chef de projet, DGMR, 021 316 70 91